

VŒUX 2010

Chers Amis,

Nous voici à nouveau réunis, avec les membres du Conseil Municipal, en compagnie d'Olivier Jardé, Député de la Somme, Conseiller Général de notre canton, pour la traditionnelle cérémonie des vœux, moment convivial d'échange entre vous et avec nous.

L'année 2009 a été marquée par le décès de deux figures communales, en janvier, celui d'Henri Feutrie, qui fut Maire de Gentelles pendant 10 ans et, en décembre, celui d'Henri Barra, ancien facteur de la Commune pendant de très nombreuses années, parti en retraite il y a deux ans.

Le maire et le facteur sont, pour moi, deux piliers du service public de proximité, service public indispensable à notre population, tout particulièrement aux plus démunis.

Je profite de la présence du Député de notre secteur pour lui demander d'être très vigilant, afin que le train de réforme actuellement à l'étude à l'Assemblée Nationale, concernant par exemple la Poste ou les collectivités territoriales, n'aboutisse pas à un recul de ce service public de proximité.

La mairie et le Conseil Municipal sont votre premier service public de proximité, et nous nous efforçons de faire en sorte que nos décisions en renforcent la qualité, que cela concerne vos démarches administratives ou votre information, l'amélioration des réseaux et de la voirie, l'école publique ou encore les festivités et votre environnement, en quelque sorte tout ce qui maintient et favorise le lien social, pour une meilleure qualité de vie.

Mis en service il y a tout juste un an, le site internet de la Commune « gentelles.fr » a déjà reçu plus de 1400 visites. Vous

pouvez y trouver toutes sortes d'informations et il s'enrichit régulièrement de nouvelles rubriques. Vous pouvez ainsi y consulter le Plan Local d'Urbanisme de la Commune.

L'amélioration de l'éclairage public se réalise peu à peu. Nous attendons pour très bientôt la mise sous tension, par la SICAE, des candélabres implantés tout le long du Chemin du Tour de Ville. A cette occasion, l'éclairage des rues du nouveau lotissement sera relié à l'interrupteur général communal et cessera de fonctionner toute la nuit, comme dans les autres rues du village. En février, l'éclairage public sera renforcé par le remplacement des dernières vieilles lanternes et l'ajout de quelques autres pour supprimer des points noirs.

La première tranche des travaux d'isolation et de remplacement des huisseries de l'école communale devrait se réaliser pendant les vacances d'été, si la subvention de 12 500 € au titre de la Dotation Globale d'Equipement de l'Etat nous est accordée cette année. De même, nous représenterons un dossier de subvention pour équiper l'école d'un tableau blanc interactif et de postes informatiques pour les élèves. Ces deux investissements s'élèvent à 40 000 € pour les travaux et environ 10 000 € pour l'informatique.

Notre école communale fait partie de nos priorités. Il me semble important que vous ayez conscience du coût de fonctionnement annuel de l'école dans le budget communal. Avant l'ouverture de la cantine et de la garderie en septembre 2005, la dépense s'élevait à environ 20 000 € par an. En 2010, elle sera d'à peu près 40 000 €, soit presque 1 000 € par élève. Vous pouvez ainsi facilement constater que la Commune finance largement la cantine et la garderie et que le coût réel de ce service n'est que partiellement facturé aux familles.

Une autre priorité du Conseil Municipal, c'est la sécurité routière et nous avons lancé une étude pour la réalisation d'un trottoir en enrobé, rue Victor Hugo, voie où le trafic automobile est le plus intense.

Chaque année, c'est une lapalissade, la cérémonie des vœux a lieu au mois de janvier, c'est-à-dire en hiver. Tous les ans, en moyenne

pendant une semaine, nous sommes à la fois perturbés et réjouis par la neige. Lors de la dernière réunion du Conseil Municipal, le 8 janvier, nous avons une nouvelle fois abordé cette question, sans trouver de solution réellement efficace. Le vrai problème c'est la glace consécutive aux rejets, sur la voie publique, d'eaux usées provenant des cuisines ou des salles de bains de certaines habitations. Vous pouvez tous constater, à plusieurs endroits, l'accumulation de glace qui se forme et que le sel épandu par les employés municipaux n'arrive pas à enrayer. Une nouvelle fois, je rappelle que ces rejets d'eau sur la voie publique sont interdits. C'est une question de bon sens et de civisme.

Au mois de mai 2009, le Conseil Municipal, à une large majorité, a pris une décision importante, relative à l'environnement, en choisissant l'assainissement autonome à la parcelle sur le territoire communal. Deux Conseillers Municipaux ont voté contre et l'un d'eux a même démissionné, à mon grand regret. Notre décision a été prise en s'appuyant sur l'avis technique et financier d'un bureau d'étude spécialisé concluant que l'assainissement collectif n'est pas la meilleure solution pour la Commune. Cette décision a été soumise à enquête publique, à laquelle seulement 3 habitants de Gentelles ont participé. La pétition, signée par presque 20% d'entre vous, a été remise au commissaire enquêteur. Nous attendons les conclusions du commissaire enquêteur qui seront soumises au Conseil Municipal pour la décision ultime. Nous pourrions alors nous tourner vers les financeurs publics, le Conseil Général et l'Agence de l'eau, pour négocier les subventions qui permettront la mise aux normes ou l'implantation des assainissements autonomes. Je souhaite également que le législateur, et je compte sur l'appui d'Olivier Jardé, fixe sans tarder, des règles juridiques et permette des modes de financement pour que le coût de l'assainissement autonome, comme celui de l'assainissement collectif soit payé par la collectivité publique et répercuté sur le prix de l'eau. Une telle réforme donnerait plus d'égalité aux Français, qu'ils soient ruraux ou citadins et rendrait un service majeur à l'écologie.

Vous le savez, j'ai pour habitude de prendre mes responsabilités et j'assume pleinement les décisions prises par le Conseil Municipal.

Je sais qu'il est difficile de faire l'unanimité, mais je peux vous affirmer que votre Conseil Municipal a comme seule ambition la qualité de vie des Gentellois. Je sais pouvoir compter pour cela sur le personnel communal et les Conseillers Municipaux, dont je salue la disponibilité et que je remercie. Mais, quand les temps sont difficiles, en quelque domaine que ce soit, votre Conseil Municipal ne peut être pleinement efficace que si tous les habitants sont solidaires et s'apportent mutuellement aide, amitié et respect.

Les associations locales sont un formidable moyen de création du lien social et de solidarité. Malheureusement, après la disparition de Gentelles loisirs, c'est les Javeloteux qui ont cessé leur activité. Je souhaite vivement que le flambeau de l'esprit associatif soit repris par des Gentellois soucieux de l'animation de la vie locale. J'en profite pour remercier l'Association 9 P production pour la diffusion, en décembre dernier, dans cette même salle, du film « Home » de Yann Arthus Bertrand. Je remercie aussi les membres du CCAS et du Comité des fêtes pour leur dévouement bénévole au service des Gentellois.

Je terminerai maintenant ces quelques mots, en me tournant vers les nouveaux habitants qui ont rejoint cette année notre village pour leur souhaiter la bienvenue à Gentelles. Je leur souhaite de découvrir qu'ici il fait bon vivre si l'on sait apprécier la vie rurale, si différente de celle de la ville.

Avant de laisser la parole à Olivier Jardé et de vous inviter à échanger entre vous et entre nous les vœux pour cette nouvelle année, permettez-moi de vous proposer cette pensée d'un auteur Chinois :

« Nous avons tendance à vivre dans l'avenir, plutôt que maintenant. Nous disons : J'attends d'avoir fini mes études et d'avoir décroché mon diplôme, et là, je pourrai commencer à vivre.

Lorsque, finalement, nous l'avons, ce qui n'a pas forcément été facile, nous nous disons : J'attends d'avoir un métier et alors je vivrai ma vie.

Après le travail, c'est une voiture, et après la voiture, une maison.

Nous sommes incapables de vivre le moment présent.

Nous avons tendance à projeter notre vie dans l'avenir, l'avenir lointain, nous ne savons pas très bien quand.

Pourtant, maintenant est le bon moment pour être vivant.

Sinon, il est bien possible que nous passions à côté de notre vie. »

Bonne année à tous.